



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique de l'emploi

Question au Gouvernement n° 1118

Texte de la question

## EMPLOI DES JEUNES

M. le président. La parole est à Mme Christine Pires Beaune, pour le groupe socialiste, républicain et citoyen.

Mme Christine Pires Beaune. Monsieur le ministre du travail, de l'emploi et de la formation, pour le troisième mois consécutif, le nombre de jeunes demandeurs d'emploi en catégorie A diminue. Après une baisse de 0,5 % en mai, de 0,3 % en juin, la baisse est de 0,8 % en juillet. (*Exclamations sur les bancs du groupe UMP.*) Cette inversion de la courbe du chômage des jeunes, confirmée par l'INSEE qui vient de publier des chiffres identiques concernant le chômage au sens du Bureau international du travail, est une réalité. C'est une excellente nouvelle.

M. Franck Gilard. Ne lui laissez pas dire n'importe quoi !

Mme Christine Pires Beaune. La lutte contre le chômage des jeunes, première des priorités de la politique de l'emploi du Gouvernement, est donc pleinement engagée. Il nous faut saluer la mobilisation des petites et grandes entreprises, des associations, des collectivités, des partenaires sociaux, des services de l'État, de Pôle Emploi en particulier, qui ont su se saisir des outils mis en œuvre par le Gouvernement. Contrats d'avenir, contrats de génération, crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi, interventions de la Banque publique d'investissement : tous ces dispositifs montent en puissance, et les résultats commencent à se faire sentir.

M. Philippe Meunier. Quel humour !

Mme Christine Pires Beaune. En prenant ainsi toute leur part de ce combat visant à donner toute sa chance à notre jeunesse, les acteurs socio-économiques répondent pleinement à l'appel lancé en ce sens par le Président de la République, conformément à son engagement. Plus largement, si l'inversion de la courbe globale du chômage n'est pas encore acquise, une très nette inflexion se confirme mois après mois.

M. Philippe Meunier. Où avez-vous vu cela ?

Mme Christine Pires Beaune. Parallèlement, le rebond de croissance – plus 0,5 % au deuxième trimestre 2013 – marque une reprise économique, certes encore fragile, mais bien réelle. Ces signaux multiples sont très encourageants et constituent autant de prémices d'un retournement. Si les Français reprennent doucement confiance face à la crise, la politique volontariste menée par le Gouvernement n'y est pas étrangère. Monsieur le ministre, pouvez-vous nous indiquer les mesures que le Gouvernement entend mettre en œuvre afin de consolider ces premiers résultats prometteurs qui viennent valider la cohérence et l'efficacité de la politique menée ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du

dialogue social.

M. Michel Sapin, *ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social*. Madame la députée, lorsque cette nouvelle majorité a été élue, il y a un an, lorsque ce gouvernement s'est mis en place, le chômage des jeunes dépassait les 25 %. Un jeune de moins de 25 ans sur quatre était au chômage, et c'était sans doute le résultat le plus grave de la politique qui avait été menée par la précédente majorité.

M. Jean-Luc Reitzer. Le contraire m'eût étonné !

M. Michel Sapin, *ministre*. Lorsqu'un quart d'une génération est sans perspective, sans avenir, sans pouvoir construire sa propre vie et son propre devenir, c'est non seulement le jeune sans emploi, mais aussi sa famille, son quartier et tous ceux qui sont autour de lui qui sont atteints. Nous avons voulu mettre en place des outils nouveaux, comme vous l'avez souligné, avec l'appui de cette majorité et même au-delà car le combat contre le chômage des jeunes peut être largement partagé. Vous avez rappelé la liste de ces outils. Les emplois d'avenir sont une grande réussite aujourd'hui. Tous les jours, chaque jour, plus de 500 jeunes trouvent une solution grâce à eux, et pas seulement dans des associations ou des collectivités locales : des entreprises prennent des initiatives et courent le risque de donner leur chance à des jeunes qui ont du talent. Chez chaque jeune à la recherche d'un emploi, il y a un talent caché, et c'est ce que nous avons voulu mettre en valeur pour permettre à chacun de réussir.

Les contrats de génération sont en train de démarrer. Dans les entreprises, les négociations sont en cours, elles sont prometteuses. Dans les petites entreprises, où l'habitude de faire travailler ensemble les plus jeunes et les plus anciens, ces contrats sont en train de réussir. Vous l'avez dit, madame la députée : l'inversion de la courbe du chômage des jeunes est une réalité. C'est l'avant-garde de la bataille contre le chômage, c'est le signe précurseur de l'inversion de la courbe du chômage en France. (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.*)

## Données clés

**Auteur :** [Mme Christine Pires Beaune](#)

**Circonscription :** Puy-de-Dôme (2<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 1118

**Rubrique :** Emploi

**Ministère interrogé :** Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

**Ministère attributaire :** Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [18 septembre 2013](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [18 septembre 2013](#)